

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ 2025**  
**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'ISLE**





# SOMMAIRE

Le mot du président 1

Le syndicat 2

Organigramme 4

Animation territoriale 5

## GESTION DES COURS D'EAU

Hydromorphologie 6

Restauration des cours d'eau 7

Annexes hydrauliques 8

Mise en défens des berges 9

Restauration des berges 10

## PRÉVENTION DES INONDATIONS 11

## PRÉSERVATION DES ZONES HUMIDES

Gestion des zones humides 12

Gestion des sites Natura 2000 14

## PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Atlas de la Biodiversité 15

Suivis d'espèces 16

Espèces exotiques 17

## SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT

Animations scolaires 18

Animations Grand Public 19

Parlement de l'Isle 20

## AUTRES COMPÉTENCES 21

Maintien des usages 22



# LE MOT DU PRÉSIDENT

STÉPHANE DOBBELS  
*Président du SMBI*

2025 marque la dernière année complète de ce mandat, pour lequel un bilan global sera établi à la fin de ces 6 années.

Cette année, de nombreux travaux ont été réalisés et nous amènent aujourd'hui à une évolution positive de notre syndicat, par l'accompagnement et la réalisation de projets de grande ampleur grâce à une structuration des équipes conséquentes et à la hauteur de nos ambitions.

Il est évidemment nécessaire que les moyens mobilisés soient à la hauteur de ce territoire, pour répondre aux besoins d'actions en faveur des milieux aquatiques, des milieux humides, de la biodiversité et donc de l'Homme ; deux chiffres pertinents : plus de 2500 km de cours d'eau en gestion et 155 hectares de zones humides sous action de restauration et de préservation.

L'Eau, bien commun de la nation est un enjeu primordial à ce jour et encore plus demain.

Au delà de nos propres actions, nous avons établi de nombreux partenariats, un travail de collaboration conséquent à travers des outils supra : agriculteurs, propriétaires riverains de cours d'eau ou d'ouvrages, naturalistes, citoyens du bassin, institutionnels, etc.

Nos Plans Pluriannuels de Gestion, qui seront actualisés durant les deux prochaines années, ont permis grâce à un travail conséquent d'animation, de sensibilisation des riverains mais également des

élus locaux et de nos partenaires, de mener des projets conséquents en 2025, il devrait en être de même pour 2026.

Ces nombreux projets, que vous découvrirez dans ce rapport d'activité, sont évidemment des travaux de restauration de cours d'eau, de restauration de zones humides, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et également de mobilisation des citoyens.

2025 a vu également l'émergence du Parlement d'Isle et la proposition pour les communes de désigner leur cours d'eau comme citoyenne d'honneur.

Nous invitons l'ensemble des communes du bassin de l'Isle à mener ces débats en conseil municipal, afin de donner une place centrale au cours d'eau dans la vie de la commune. Il s'agit effectivement de replacer le cours d'eau au centre des préoccupations et à porter un regard neuf.

Pour tout cela, je remercie l'ensemble des élus du Conseil syndical qui se sont impliqués durant ce mandat et qui ont fait confiance aux vice-Présidents et au Président.

Je tiens également à remercier l'ensemble des équipes de nos différents services : régie, techniciens, animateurs, administratifs, pour l'ensemble du travail réalisé et leur implication au quotidien.



# LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'ISLE

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) est l'organisme public qui exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) pour le compte des collectivités.

La GEMAPI est une compétence obligatoire attribuée aux intercommunalités qui ont choisi de la transférer au Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle pour sa mise en œuvre. Elle est définie par :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin versant hydrographique.
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, d'un canal, d'un lac, ou d'un plan d'eau et de leurs accès.
- La défense contre les inondations et contre la mer.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.

## NOTRE TERRITOIRE EN CHIFFRES



**> 150 000** données faune  
flore relevées

**> 2,5** ha de  
zones humides renaturées

**155** ha d'espaces naturels  
suivis et gérés

**2** aménagements de ponts  
pour la faune

**1,4** hectares de champs d'expansion  
de crue restauré

**> 95 000** ha d'habitats naturels  
cartographiés

**42** navigations de  
sensibilisation

**170** annexes hydrauliques  
recensées et diagnostiquées

**> 140** animations  
pédagogiques

**775** mètres de restauration  
hydromorphologique de cours d'eau

**1,7** km de cours d'eau  
mis en défends

**> 1600** habitants mobilisés  
autour de la rivière

**1,3** km de cours d'eau  
décloisonné

**18** communes ayant donné la  
citoyenneté d'honneur à la rivière Isle

**4** points d'abreuvements réalisés

**5** tonnes de déchets ramassés

**> 1300** élèves sensibilisés



# ORGANIGRAMME DU SYNDICAT

## LE PRÉSIDENT

Stéphane DOBBELS

## LES VICE PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS

Gilles MOTARD

Jean-Luc MASSIAS

Marianne REYNAUD-LASTERNAS

Dominique BOUSQUET

Dominique LECONTE

Alain DOMINIQUE

## DIRECTEUR ET TECHNICIEN

**Bassins du Vern et du Salembre**

Marc HAGENSTEIN

## SECRÉTAIRES COMPTABLES

Valérie ESCURPEYRAT

Patrick FABRE

## TECHNICIENS DES MILIEUX AQUATIQUES ET ANIMATEURS NATURA 2000

**Bassin de l'Isle aval (rive droite) et  
Natura 2000 Vallées de la Double**

Elise GOBIN

**Zones humides du bassin de l'Isle, du Blâme  
et du manoire**

Florian RAMBAUD

## PERSONNEL D'ENTRETIEN

Josiane Blastre

## TECHNICIENS DES MILIEUX AQUATIQUES

**Bassins de l'Isle amont et de la Loue**

Benjamin HERCEND

**Bassin de l'Auvézère**

Elodie PUJAS

**Bassin de la Beauronne  
de Chancelade et Manoire**

Thomas CHAMBOEUF

**Bassins de la Crempse et de  
l'Isle aval (rive gauche)**

Sébastien LAUDU

## TECHNICIENNE AGRO-ENVIRON- NEMENT ET ZONES HUMIDES

Maëva LECARPENTIER

## TECHNICIENNE 7ÈME CONTINENT ET ÉDUCATRICE À L'ENVIRONNEMENT

Tiphaine CLERC

## TECHNICIEN BIODIVERSITÉ

Pierre-Louis THUAULT

## TECHNICIEN DE COMMUNICATION

Pierre FEYNIE

## CHEF D'ÉQUIPE DE LA RÉGIE

David DE PAUW

## AGENTS DE LA RÉGIE

Sébastien GARENNE

Benjamin PASQUET

Eric LASSEOUGUE

Patrick VIDAL

Sébastien GOURVAT



# ANIMATION TERRITORIALE

**Le SMBI accompagne au quotidien les riverains, les collectivités et ses partenaires dans la gestion, la restauration et la valorisation des cours d'eau et milieux aquatiques et humides du territoire.**

Dans le cadre de ses missions courantes, le syndicat répond aux sollicitations des riverains et usagers des cours d'eau. Les agents informent les habitants sur leurs droits et devoirs, apportent des conseils techniques pour les projets de travaux et accompagnent, lorsque nécessaire.

Pour les projets de restauration écologique, justifiés par un intérêt général, le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage des opérations, de la définition des travaux à leur réception, en incluant la recherche de financements. Le syndicat accompagne également les services des EPCI et les communes membres dans la conception et la mise en œuvre de projets d'aménagement. Cet appui porte aussi bien sur les études préalables que sur les autorisations au titre de la Loi sur l'Eau et le suivi des travaux.

Enfin, le syndicat entretient des échanges réguliers avec ses partenaires et participe à différents programmes portés à l'échelle du territoire.





# La restauration hydromorphologique

L'**hydromorphologie** étudie la forme des cours d'eau. Sur le bassin de l'Isle, certains cours d'eau ont été dégradés par des aménagements passés (curage, rectification), entraînant des lits trop larges, peu sinueux et pauvres en habitats, avec des débits parfois très faibles en été. Les travaux consistent à resserrer l'écoulement en

période sèche à l'aide de matériaux calcaires disposés en banquettes au fond du lit, sans impact lors des hautes eaux. Ces actions visent à diversifier les habitats aquatiques, limiter le réchauffement de l'eau, améliorer l'auto-épuration de la rivière et reconnecter le cours d'eau à sa nappe d'accompagnement.

## NOS ACTIONS EN 2025

En collaboration avec la Fédération de pêche départementale de Dordogne et les associations de pêche locales

**5** opérations réalisées

**775** mètres de linéaires restaurés

**10** frayères à salmonidés créées

Le **Blême** à Brouchaud (255 m de linéaire)    Ruisseau du **Manoire** à Boulazac (130 m de linéaire)



Ruisseau de la **Vallade** à Ladjignac Lelong

Ruisseau de la **Crempse** à Douville (150 m de linéaire)



## LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU

La **restauration de la continuité écologique des cours d'eau** complète les travaux hydromorphologiques en agissant sur l'ensemble du cours d'eau et ses usages. Elle regroupe toutes les actions visant à améliorer l'état écologique et fonctionnel des rivières, qu'il s'agisse de supprimer des obstacles à la circulation des poissons ou de remettre à ciel

ouvert des tronçons busés. L'objectif est de retrouver un équilibre entre le fonctionnement naturel du cours d'eau, la biodiversité qu'il héberge et les usages humains qui en dépendent.

### NOS ACTIONS EN 2025 EN CHIFFRES:

**1300** mètres de cours d'eau décloisonnés,

**6** mètres de buses supprimés

**1** obstacle effacé





# LES ANNEXES HYDRAULIQUES

Les **annexes hydrauliques**, ou **bras morts**, sont d'anciens chenaux de rivières abandonnés naturellement ou à cause des activités humaines. Bien que déconnectées temporairement du cours d'eau principal, ces zones jouent un rôle écologique essentiel : elles accueillent de nombreuses espèces, favorisent la biodiversité et servent de zones tampons lors des crues.

Les actions menées consistent à les reconnecter à la rivière à minima en période de hautes eaux, à retravailler les berges en pentes douces et à gérer les matériaux sur place ou hors site, afin de restaurer leurs fonctions écologiques dont des habitats et refuges pour la faune aquatique.

## NOS ACTIONS EN 2025



Dans le cadre de sa compétence GEMA, le syndicat a engagé une réflexion pour élaborer un programme d'actions dédié aux annexes hydrauliques.

Un travail de pré-identification cartographique a permis de repérer environ 400 sites potentiels entre Périgueux et Moulin-Neuf. Après sélection, près de **170 sites** ont fait l'objet de diagnostics de terrain approfondis. Ce travail se poursuivra en 2026 afin d'élaborer un programme de gestion et de restauration des sites identifiés.





# LA MISE EN DÉFENS DES BERGES

La **mise en défens** consiste à protéger les berges des cours d'eau en limitant l'accès du bétail grâce à des clôtures et des aménagements spécifiques. Le piétinement et les traversées fréquentes par le bétail peuvent dégrader les berges et le fond des cours d'eau, menaçant les habitats des poissons et des macro-invertébrés et réduisant la qualité de l'eau.

Pour limiter ces impacts, des points d'abreuvement localisés sont installés, des traversées stabilisées avec des matériaux rocheux et des systèmes comme des puisards ou des abreuvoirs à pompe solaire, tout en canalisant l'accès des troupeaux.

Les principaux objectifs sont de préserver les milieux naturels, améliorer la qualité de l'eau et diminuer les risques sanitaires pour le bétail.

## NOS ACTIONS EN 2025 EN CHIFFRES

Avant intervention



Après intervention



**4** aménagements réalisés  
(abreuvement et traversée  
du bétail)

**1.7** kilomètre  
de cours d'eau  
protégé par  
des clôtures





# LA RESTAURATION DES BERGES

Les **berges des cours d'eau**, exposées aux pressions naturelles et humaines, peuvent s'effondrer et voir leur végétation dégradée.

La ripisylve, forêt de bord de rivière, stabilise les berges, purifie l'eau et offre des habitats pour la faune.

Pour les restaurer, nous utilisons le génie végétal : adoucir les pentes et planter des arbres vivants comme le saule, l'aulne ou le frêne, qui prennent racine et protègent la berge. Les objectifs sont de stabiliser les berges, créer des habitats et améliorer la qualité de l'eau.

## NOS ACTIONS EN 2025

Afin de reconstituer la ripisylve du canal de la Massoulie à Saint Astier et d'assurer la continuité de la ripisylve, des travaux de confortement ont été réalisés par l'équipe régie du SMBI sur **60 m<sup>2</sup>**.

La méthode du génie végétal, employé ici, consiste

à stabiliser la zone à l'aide de géotextile coco ensemencé et de boutures de saules.

Ces éléments vont alors progressivement se développer et assurer le maintien de la berge grâce au système racinaire.





# LA PREVENTION DES INONDATIONS

## La gestion de l'ouvrage de protection : La digue de Périgueux

Seul ouvrage de protection contre les inondations, la digue située le long du canal de Périgueux fait l'objet d'un suivi régulier de sa structure et de son état général. Au cours de l'année et en, particulier après la crue d'avril 2025, des visites d'inspections sont réalisées par le syndicat.

## Les zones humides : Zones utiles !

En parallèle de la gestion d'ouvrage de protection, il est important de rappeler que les zones humides ont un rôle important à jouer dans les inondations. Elles ralentissent l'arrivée des pics de crues, tamponnent les flux et participent à stocker localement une partie des eaux.

A cette fin, les travaux de restauration des zones humides portés en 2025, qui concernent l'effacement des digues de plans d'eau, ont permis de restaurer 1,5 hectare de champ d'expansion des crues.

## Les suivis crues / Avril 2025

Comme à chaque événement, le syndicat mobilise ses agents et les communes sur son territoire afin de recueillir des informations et des relevés sur les zones atteintes par les crues.

Ces données sont ensuite partagées avec les services de l'Etat afin d'améliorer les connaissances et les dispositifs de gestion de crises.

Au mois d'avril 2025, la crue qualifiée de vicennale (de retour 20 ans), a fait l'objet de relevés de laisses de crues sur différentes communes.

## Informier, sensibiliser, prévenir

Au-delà de la protection, il s'agit avant tout de sensibiliser les citoyens à la culture du risque inondation. Ainsi, suite à l'épisode de crue d'avril 2025, nous avons initié la création de plaquettes de communication sur des thèmes différents : qu'est-ce qu'une crue, comment suivre, quels outils disponibles, etc.





# GESTION DES ZONES HUMIDES

Les zones humides sont essentielles pour l'équilibre des écosystèmes : elles abritent de nombreuses espèces, filtrent naturellement l'eau, limitent les inondations, stockent du carbone et maintiennent les nappes souterraines. Pourtant, environ la moitié des zones humides en France ont disparu entre 1960 et 1990.

La restauration vise à rendre ces milieux plus naturels, en recréant des habitats adaptés à l'humidité du sol, comme des

forêts alluviales, des prairies humides, des mégaphorbiaies ou des mares. Une fois restaurées, ces zones sont ensuite préservées pour continuer à fonctionner sur le long terme.

L'objectif est de restaurer leurs fonctions écologiques ( stockage et restitution de l'eau, accueil de la biodiversité) tout en limitant les impacts sur les milieux aquatiques, notamment le réchauffement et l'évaporation de l'eau.

## NOS ACTIONS EN 2025 LE BILAN

**24** sites restaurés

**>13** hectares de zones humides restaurées et entretenues

**>155** hectares de zones humides sous gestion du SMBI

## ENTRETIEN GLOBAL

Le syndicat assure la gestion de plus de **155 hectares de zones humides** répartis sur 55 sites. Le maintien de milieux ouverts repose sur des actions de pâturage bovin (9 ha aux Barthes) et équin (3 ha), complétées par des opérations de broyage sur environ 15 ha.

## PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Deux PSE ont été lancés en fin d'année 2025 sur le territoire du bassin de l'Isle : PSE Valouse et PSE Isle Amont. Ils ont pour objectifs de rémunérer les agriculteurs qui mènent des actions ou des modes de gestion afin d'améliorer l'état de l'environnement ou de maintenir un très bon état de l'environnement.

L'objectif est d'optimiser le fonctionnement des écosystèmes et ainsi augmenter et garantir les services écosystémiques qu'ils rendent.

Dans le cadre du PSE Isle Amont, le syndicat est co-animateur avec Epidor. En plus, de ces actions liées à la co-animation du PSE Isle Amont, le syndicat est également structure experte en zone humide pour ce PSE et celui de la Valouse.

Pour la première période concernant la campagne 2025, **83 exploitants** ont participé à la démarche d'auto-diagnostic et **10 ont déjà été retenus** après instruction de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

## Étang de Chancelade

Les travaux ont permis de réhabiliter **1,3 ha** de zones humides et de zones d'expansion de crues, avec la **création de trois mares**, la **plantation de haies** et la **remise en prairies humides**. Ces travaux favorisent la biodiversité et permettront un accueil du public via un cheminement doux.



## RESTAURATIONS ÉCOLOGIQUES

### Breuilh (Saint-Pierre-de-Frugie)

**5 plans d'eau ont été effacés**, restaurant **1.1 ha** de zones humides.



### Beausoleil (Angoisse)

Restauration de **0,5 ha**, avec la création d'une mare et d'une prairie humide soutenant l'étiage de la Loue et favorisant la présence de salamandres, tritons et libellules.



### Plaine des sports

- Château-l'Évêque

Le retrait des remblais a restauré **1 200 m<sup>2</sup> de zones humides**, permettant le retour d'espèces protégées comme la Fritillaire pintade et le rétablissement de la fonctionnalité hydraulique. Cela permet également de restaurer les champs d'expansion des crues.



### Accompagnement des propriétaires de plans d'eau

4 plans d'eau effacés (Nexon, Coussac-Bonneval, La Roche-l'Abeille), travaux préparatoires réalisés en 2025, interventions prévues en 2026.

### Appel à Projets Zones Humides 2021-2025

14 opérations, 7,25 ha restaurés.



# LES SITES NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau de sites remarquables qui repose sur une politique européenne de protection d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire. L'objectif de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la préservation de la biodiversité. Ainsi, à partir d'un diagnostic, un programme d'actions nommé DOCOB (Document d'Objectifs) définit les orientations de gestion et chacun peut s'investir sur la

base du volontariat dans la préservation du site à travers la signature de contrats (MAEC / NiNi / Forestiers) ou de chartes.

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle est en charge de l'animation des sites Natura 2000 des Vallées de la Double et de la Vallée de l'Isle de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne (en collaboration avec d'autres structures).

## OUTILS DE CONTRACTUALISATIONS

### MAEC

(Contrats et formations)  
Mesures Agro Environnementales et Climatique)

-> A destinations des agriculteurs

Contrats **Ni** agricole **Ni** forestier

-> A destinations des propriétaires ou de toute personne physique ou morale, publique ou privée

### Evaluation des incidences au titre N2000

-> Outil de prévention qui vise à vérifier la compatibilité d'un projet avec l'objectif de conservation du site N2000

### Charte

-> A destination des propriétaires ou de toute personne physique ou morale, publique ou privée

## NOS ACTIONS EN 2025

### VALLÉE DE L'ISLE

**MAEC** : 62 Ha en 2025 avec 5 exploitants (473 Ha en cours d'engagement en 2025) en Dordogne et Gironde

**NINI** : 5 contrats suivis (dont 2 finalisés cette année) et 3 projets de contrats

### VALLÉES DE LA DOUBLE

**MAEC** : 32,17 ha / 4 exploitants (365,54 ha / 1000ml de ripisylve et 2 mares en cours d'engagement

**NiNi** : 4 nouveaux contrats déposés / suivi de 3 contrats déposés en 2023 / élaboration de 2 projets de contrats

**Charte N2000** : dépôts de 4 adhésions (28 ha)



# LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

L'atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune ou une structure intercommunale de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle porte et est partenaire de plusieurs ABC.

## NOS ACTIONS EN 2025

En 2025, deux projets d'Atlas de la biodiversité ont été finalisés et deux autres sont en cours.

### ABC des Sources du Salembre (Saint-Aquilin)

Ce projet de trois ans, mené avec la mairie et l'association Pour les enfants du pays de Beleyme, a permis de compiler près de 3 500 données naturalistes, de cartographier 2 200 ha d'habitats et de recenser plus de 250 espèces. Il s'est accompagné de 23 animations (scolaires et grand public), ayant sensibilisé plus de 240 personnes.

### ABC du Grand Périgueux

Mené sur trois ans en partenariat avec le Grand Périgueux, ce projet a permis de compiler plus de 150 000 données sur la faune, la flore et les champignons, couvrant près de 93 000 ha d'habitats cartographiés.

Au total, 126 animations ont touché environ 2 600 personnes, dont plus de 500 élèves.

### ABC de Marsac sur l'Isle

Suite au projet mené de 2022 à 2023, un livret mettant en valeur la biodiversité de la commune a été édité par nos soins et distribué à l'ensemble des habitants.

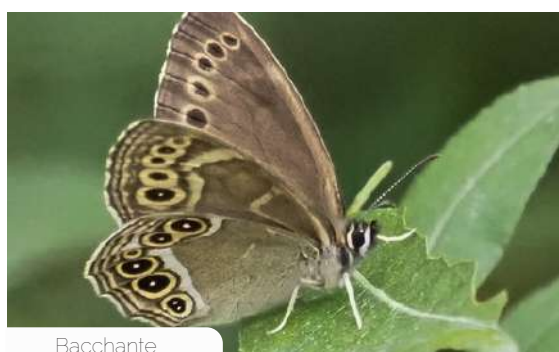
### ABC "Entre Causes et Rivières" & "Entre Isle et Double"

Ces deux projets se poursuivent en 2025 et se termineront en 2026. Les inventaires naturalistes et les actions de sensibilisation sont toujours en cours.

Ces travaux ont permis la (re) découverte d'espèces remarquables telles que la **Coronelle girondine**, le **Pélodyte ponctué** ou encore la **Bacchante**.



Pélodyte ponctué



Bacchante



Coronelle girondine



# LE SUIVI D'ESPÈCES

Le suivi de la biodiversité vise à mieux connaître la présence, la répartition et l'état de conservation des espèces sur le territoire. Il permet d'identifier les enjeux écologiques, de suivre l'évolution des populations et d'orienter les actions de préservation

et de restauration des milieux aquatiques. Ces suivis reposent sur des inventaires de terrain et des partenariats avec des structures spécialisées, afin de disposer de données fiables pour protéger durablement les espèces et leurs habitats.

## NOS ACTIONS EN 2025

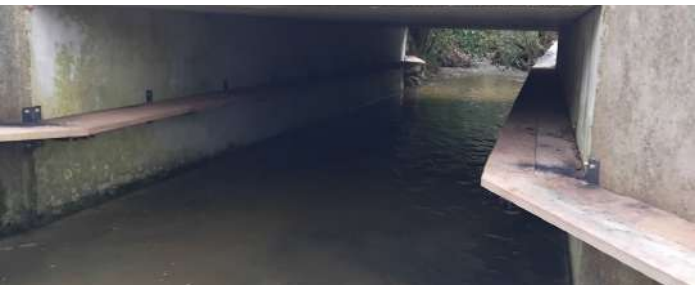
### Mulette perlière

Deux inventaires ont été réalisés, sur l'Isle (Dordogne) et sur l'Auvézère (Corrèze). L'espèce a été observée sur les deux cours d'eau, avec une densité intéressante sur l'Auvézère et un individu sur l'Isle. Ces données permettront d'orienter de futures actions de restauration dès 2026.



### SOGAP (Odonates (Libellules) protégés)

Trois mailles ont été prospectées à trois reprises sur les secteurs de Saint-Martial-d'Artenset et Ménesplet, avec 87 exuvies collectées, poursuivant le travail engagé depuis 2023.



### Aménagement de ponts pour la faune

Deux ouvrages ont été équipés pour faciliter le passage des mammifères semi-aquatiques : un pont départemental à Saint-Aquilin et un pont communal à Eygurande-et-Gardedeuilh, afin de limiter la fragmentation des habitats et les collisions.

### Écrevisse à pattes blanches

Deux projets d'Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope (APPB) ont été présentés au CSRPN, qui a rendu un avis favorable. Les consultations réglementaires seront lancées en 2026 pour protéger les dernières populations du bassin de l'Isle.





# LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) désignent certains animaux ou végétaux dont leur introduction par l'Homme, volontaire ou fortuite, sur un territoire représente une menace pour les écosystèmes.

## NOS ACTIONS EN 2025

### Grenouille taureau

Onze nuits de prospection ont été menées en août par des équipes spécialisées composées de bénévoles. Aucune présence n'a été détectée, confirmant l'efficacité de la veille face à un foyer en provenance de Gironde. Le syndicat a apporté un appui technique (cartographie et coordination) aux piégeurs agréés du secteur du Montponnais.

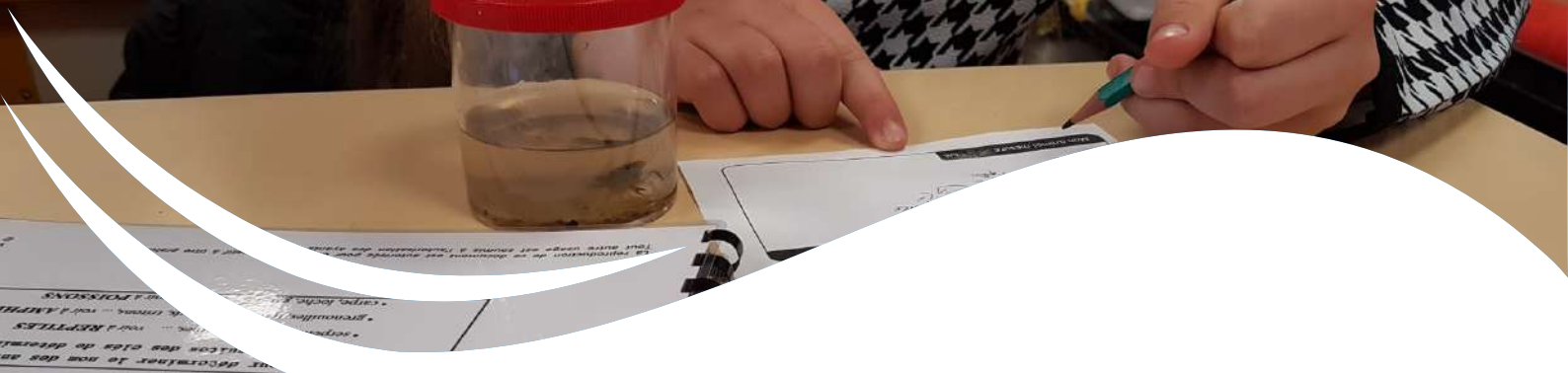
### Jussie

Trois semaines d'intervention ont été nécessaires pour l'arrachage de la plante, avec une mobilisation conjointe de moyens mécaniques et de l'équipe en régie. Les actions ont ciblé les secteurs à enjeux pour les activités nautiques et définis avec les EPCI.



### Sicyos anguleux

La surveillance et l'arrachage manuel se poursuivent sur les secteurs identifiés afin d'anticiper toute propagation de l'espèce.



# LES ANIMATIONS SCOLAIRES

La Malle Rivière, outil pédagogique dédié à la préservation des cours d'eau et des zones humides, a continué d'être largement mobilisée sur le bassin de l'Isle.

Les interventions ont concerné des classes de la maternelle au collège, avec des séances mêlant supports pédagogiques et échanges.

Au total, 507 élèves ont été sensibilisés en 2025 :

- 307 élèves avec le SMBI (Trélissac, Château-l'Évêque, Cognac-sur-l'Isle, Saint-Pierre-de-Chignac, Coulounieix-Chamiers, Périgueux)
- 200 élèves avec l'association Pour les enfants du pays de Beleyme (Sourzac, Villamblard, Montagnac-la-Crempse, Douville, Neuvic-sur-l'Isle, Tocane-Saint-Apre)

Nouveauté 2025 : la Malle Rivière a été adaptée pour une classe ULIS à Trélissac, afin de rendre l'outil accessible à tous les publics.

## Plantations et actions concrètes

Des actions de terrain ont complété les temps en classe. Les élèves ont participé à des plantations de haies et d'arbres à Moulin-Neuf et Douville, mêlant sensibilisation et mise en pratique. 144 élèves ont été impliqués dans ces chantiers pédagogiques.

## Aire Terrestre Éducative (ATE) Antonne-et-Trigonant

En 2025, le syndicat et les Enfants du Pays de Beleyme ont animé 4 Aires Terrestre Educative (Antonne et Trigonant, Montagnac-la-Crempse, Manzac-sur-Vern, Fouleix) qui comptent une centaine d'enfants..

Par exemple, les enfants d'Antonne et Trigonant ont choisi le thème de « la rivière et sa faune ». Les élèves ont mené des observations naturalistes et réalisé des aménagements concrets pour la biodiversité.

## NOS ACTIONS EN 2025 EN CHIFFRES

**582** élèves sensibilisés à la malle rivière

**2** nichoirs à oiseaux installés à Antonne et Trigonant

**2** nichoirs à chauves-souris installés à Antonne et Trigonant

**144** élèves impliqués à des plantations de haies





## ANIMATIONS GRAND PUBLIC ET LUTTE CONTRE LE 7ÈME CONTINENT

En 2025, plusieurs animations et stands grand public ont été organisés autour des rivières et de l'environnement par le SMBI et ses partenaires.

La balade contée « Au fil de l'Auvézère » a rassemblé 40 participants autour d'interventions pédagogiques sur la rivière et le cycle de l'eau. Les stands grand public « Au fil de l'Isle/Auvézère », déployés sur plusieurs communes (Lanouaille, Tourtoirac, Moulin Neuf, Boulazac Isle Manoire, Coulounieix-Chamiers, Saint-Astier, Neuvic-sur-l'Isle et Saint-Amand-de-Vergt), ont permis de sensibiliser 243 personnes au total.

Par ailleurs, dans le cadre d'une animation lors de la journée mondiale des zones humides, 100 mètres linéaires de haies ont été plantés à Moulin Neuf et une conférence mêlant informations, questionnements et approche artistique a été créée afin d'élargir les formats de sensibilisation. Ces actions ont contribué à renforcer la compréhension des enjeux liés aux milieux aquatiques auprès du grand public.

Le « 7ème continent » est un immense amas de déchets flottants dans les océans, équivalant à six fois la taille de la France.

Il s'est formé à partir de déchets abandonnés sur terre, transportés par les rivières jusqu'à la mer. Dans le cadre de la lutte contre le « 7ème continent », plusieurs actions ont été menées en partenariat avec J'aime la Nature Propre, la Malle Rivière, Marsac Propre, les clubs partenaires engagés dans Clean River (canoë/kayak), ainsi que dans le cadre de la Semaine de l'environnement du Grand Périgueux. Des ramassages de déchets à pied et en canoë ont permis de collecter 5 tonnes sur l'année. Des nudges de sensibilisation (« Ici commence notre rivière, ne rien jeter ») ont été installés à l'espace Aliénor, avec l'amorce d'un partenariat avec la SNCF.

Un stand de sensibilisation à Trélissac a également permis de toucher 95 personnes, principalement des scolaires et des centres de loisirs de Boulazac et Trélissac.





## LE PARLEMENT DE L'ISLE, LES SEMAINES AU FIL DE L'ISLE ET DE L'AUVÉZÈRE

En 2025, le SMBI s'est engagé pour la troisième année consécutive aux côtés du Collectif Trois Tiers et du SIETAVI dans le projet « Au fil de l'Isle » dans une navigation événementielle et participative reliant Périgueux à Libourne. Cette démarche vise à recréer du lien entre les habitants et leur rivière, en interrogeant les usages, les représentations et l'avenir des cours d'eau du bassin de l'Isle. L'Auvézère a également reçu le projet en juin avec les enfants en public cible.

Tout au long du parcours, l'équipe est allée à la rencontre des riverains, des élus, des acteurs associatifs, culturels et économiques, ainsi que du grand public. Ces temps d'échanges ont permis de faire émerger une parole citoyenne autour de la rivière, de son histoire, de son état actuel et des transformations nécessaires pour mieux la préserver.

Le projet s'est appuyé sur une diversité de formats : ateliers collectifs, temps pédagogiques, rencontres informelles, animations culturelles et artistiques, visites de sites naturels et espaces de discussion en bord de rivière. Ces moments ont favorisé l'écoute, la transmission de connaissances et la co-construction d'idées pour l'avenir du bassin versant.

L'édition 2025 marque une étape importante avec la structuration d'un espace de réflexion partagé, le Parlement de l'Isle, destiné à rassembler durablement habitants, partenaires et acteurs du territoire autour des enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques. Cette dynamique collective ouvre de nouvelles perspectives pour une gouvernance plus participative de la rivière et de ses affluents. Des communes ont délivré la citoyenneté d'honneur à des cours d'eau. Une belle nouveauté pour la reconnaissance des cours d'eau.

### 2025 EN CHIFFRES

**42** heures de navigation réparties en deux semaines

**1 666** participants

**15** temps culturels et ludiques

**25** communes accueillantes et impliquées





## AUTRES COMPETENCES

Au-delà de la compétence GEMAPI, le syndicat assure également le développement et l'entretien des loisirs sur et à proximité de la rivière.

En 2025, les **14 écluses** restaurées dans les années 2000 continuent d'être entretenues chaque année par l'équipe, garantissant la navigabilité de plusieurs tronçons. Le syndicat veille également au maintien de **30 cales d'accès** à l'eau et de **20 pontons** de pêche, facilitant la pratique des activités nautiques et halieutiques. En concertation avec les AAPPMA et en partenariat avec la fédération départementale,

**234 mètres linéaires** de berges sont entretenus pour l'accès à la pêche, afin d'offrir des parcours adaptés à tous les publics.

Enfin, sur l'Isle domaniale, le syndicat a ouvert et entretient des itinéraires de randonnées pédestres d'environ **30 km**, valorisant la servitude de marchepied et renforçant l'accès du public aux berges.





# MAINTIEN DES USAGES

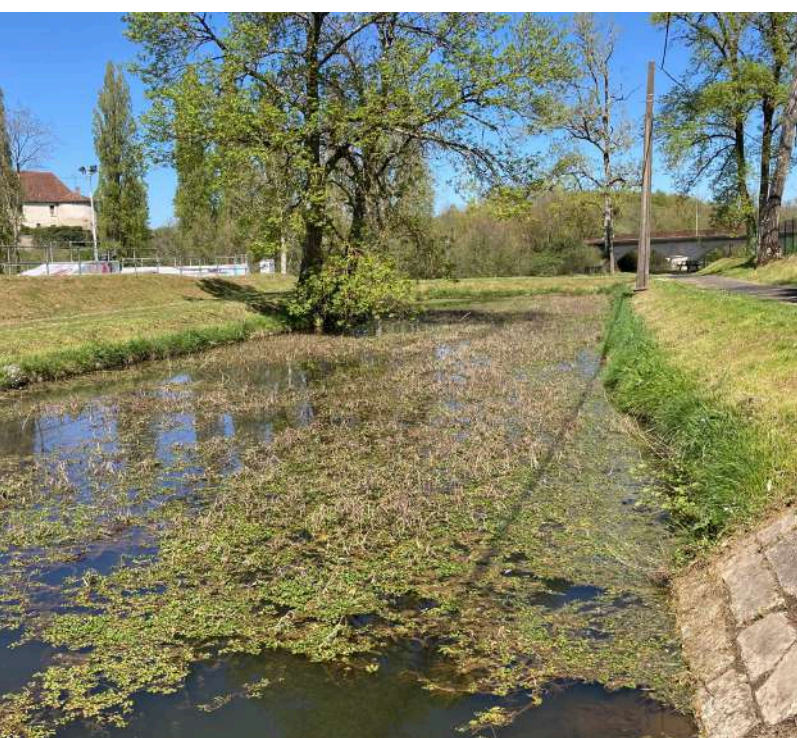
Tout au long de l'année, l'équipe régie assure un **repérage régulier des embâcles** et des zones sensibles, et répond aux sollicitations des communes. Ces interventions permettent de maintenir un écoulement fonctionnel et de limiter les risques d'obstruction du cours d'eau. Des opérations ont notamment été menées sur plusieurs ouvrages et secteurs de cours d'eau, à Sarliac-sur-l'Isle, au seuil de Trélissac et sur la commune de Chancelade.

Parallèlement, une **gestion des ripisylves** est conduite afin de limiter les risques liés aux arbres déperissants et aux espèces inadaptées en bord de cours d'eau. Ces actions visent à prévenir les chutes pouvant impacter les usages ou les écoulements, notamment par l'abattage ciblé de peupliers de culture ou de peupliers d'Italie. Des travaux sont réalisés régulièrement sur les berges du Manoire, de la Beauronne à Chancelade ainsi que sur

l'Isle, en secteurs domaniaux et non domaniaux. Dans le cadre de la compétence « autres », dédiée à la valorisation du patrimoine associé à l'eau, le syndicat assure l'**entretien des écluses** situées au droit des ouvrages publics transversaux à l'Isle. L'objectif est de limiter la végétation afin de préserver les maçonneries.

Cette année a permis de procéder à l'entretien de deux sites envasés par hydrocurage. L'**hydrocurage** est un système mécanique composé d'une vis sans fin et d'un broyeur. La vis remonte les sédiments et matériaux accumulés, tandis que le broyeur fragmente les débris pour faciliter leur évacuation. Il permet de dégager un ouvrage hydraulique et de rétablir l'écoulement de l'eau, tout en nécessitant une intervention encadrée en milieu naturel.

Deux sites traités : écluses de Bénévent à **St Laurent des Hommes** et de Beauséjour à **Saint Léon sur l'Isle** :



# NOS PARTENAIRES

## TECHNIQUES ET/OU FINANCIERS



## LES EPCI



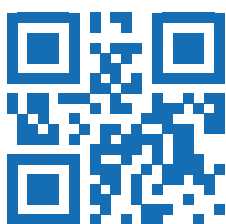
Communauté de communes





# Contact

Syndicat Mixte du  
Bassin de l'Isle



[bassin-isle.fr](http://bassin-isle.fr)  
05 53 80 58 51  
[syndicat@bassin-isle.fr](mailto:syndicat@bassin-isle.fr)

196 route des Grands Champs  
24400 Saint Laurent des Hommes

